



Agence d'Urbanisme de l'aire
métropolitaine **lyonnaise**

Missions internationales - février 2020

Mission lyonnaise à Ougadougou

Centres secondaires (PDDO2)

11 au 15 novembre 2019

Rapport de Mission n°5



Ville de Ouagadougou



SOMMAIRE

A. RENDRE PLUS COMMUNICANT ET APPROPRIABLE LES 3 PLANS GUIDES EXISTANTS	4
1. PRODUIRE LA VERSION COMMUNICANTE DES PLANS GUIDES	4
2. ORGANISER UNE DIFFUSION LARGE DES PLANS GUIDES	4
B. POURSUIVRE L'ELABORATION DES CADRAGES URBAINS	5
1. STABILISER LA NOTE METHODOLOGIQUE ET LA TESTER	5
2. LISTER ET HIERARCHISER LES CADRAGES URBAINS 2020	5
C. FINALISER, DIFFUSER ET APPLIQUER LE REFERENTIEL DE VOIRIE	6
1. FINALISER LE REFERENTIEL DE VOIRIE	6
2. DIFFUSER ET APPLIQUER LE REFERENTIEL DE VOIRIE	6
D. APPUI A L'ORGANISATION TECHNIQUE DE L'AMGT : ARTICULATION AVEC L'AMO DU PDDO2	7
POUR CONCLURE	8
ANNEXES	9
- Programme de la mission	
- Test maquette PLANS GUIDES Grand Est	
- Note méthodologie CADRAGES URBAINS	

PREAMBULE

Une Délégation lyonnaise s'est rendue à Ouagadougou du 11 au 15 novembre 2019.

Composée de Franck CHARLIN (urbaniste), Fanny DESAINTEJEAN (architecte-urbaniste), chargés d'études à l'Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, et de Philippe DI LORETO, responsable de la Coopération Décentralisée à la Métropole de Lyon, cette mission s'inscrivait dans le dispositif d'accompagnement AMO de la Métropole de Lyon auprès de la Mairie de Ouagadougou, également financé par l'AFD via le PDDO2.

Les sujets traités par cette mission technique ont essentiellement ciblé les Centres Secondaires (Composante 1), qui demeurent la priorité de notre intervention, avec un focus sur les cadrages urbains¹.

Au-delà des visites terrains, les échanges ont eu lieu dans les locaux de l'AMGT, mobilisant une grande partie de l'équipe de l'AMGT... :

- KABORE Boureima, Directeur Général
- TOGUYENI Djibril, Directeur des Opérations
- MEDAH Séraphine, Directrice du Suivi environnemental et social
- KABRE Séverin, Directeur du Suivi-Evaluation
- DJIGUEMDE Sosthène, Responsable Technique voiries
- GYENGANE Brice, Responsable Technique Equipements et Édifices publics
- SAVADOGO Rahim, stagiaire EAMAU

... des cadres des services techniques de la mairie de Ouagadougou... :

- TOE Ibrahim, Directeur des Infrastructures et de la Mobilité Urbaine à la DGSTM
- OUANGRE Jacques, Chef de service Information urbaine (SIG) au Département de la Planification de la Prospective et des Etudes

... ainsi que les opérateurs privés suivants :

- KONE Hervé et SAWADOGO Maxime (GRET - Pépinière urbaine)
- ZOUGMORE Simon et KABORE Séidou (IrisConsulting - Groupement Urbaplan/IrisConsulting - AMO PDDO2)

Nous exprimons nos remerciements à l'ensemble des acteurs présents pour la qualité des échanges.

1. Cf. Annexes : Programme de la mission

A. RENDRE PLUS COMMUNICANT ET APPROPRIABLE LES 3 PLANS GUIDES EXISTANTS : GRAND EST - TAMPOUY - TANGHIN

1. PRODUIRE LA VERSION COMMUNICANTE DES PLANS GUIDES

Validation par l'AMGT de la maquette² élaborée par UrbaLyon proposant une version synthétique & communicante des PLANS GUIDES des Centres Secondaires (Grand Est, Tampouy et Tanghin) ; l'objectif étant de garantir leur pleine appropriation par les acteurs de l'urbain oeuvrant sur Ouagadougou pour un usage efficient.

→ **Les suites** : UrbaLyon produit la plaquette communicante des PLANS GUIDES Grand Est et Tampouy pour l'été, celle de Tanghin à l'automne

2. ORGANISER UNE DIFFUSION LARGE DES PLANS GUIDES

La discussion a permis de mettre en place une stratégie de diffusion en deux temps :

- 1^{er} temps : Une présentation des PLANS GUIDES au Maire de Ouagadougou et des services techniques de la mairie (DPPE, DUFC, DIMU) → S'assurer préalablement du portage politique et renforcer la transversalité technique inter-services au sein de la mairie
- 2^e temps : Une présentation des PLANS GUIDES à l'ensemble des acteurs de l'urbain oeuvrant pour l'émergence des Centres secondaires (Maire d'arrondissement, services de l'Etat, BET privé...), sous forme de séminaire d'1/2 journée.

Nb : la question d'une présentation à la Société Civile reste posée

→ **Les suites** : L'AMGT pilote cette stratégie de diffusion en associant étroitement la DPPE. UrbaLyon reste à disposition si besoin (participation au séminaire de restitution du 2^e temps...). Echéance : 1^{er} semestre 2020.

2. Cf. Annexes : Test maquette PLANS GUIDES Grand Est

B. POURSUIVRE L'ELABORATION DES CADRAGES URBAINS

Les CADRAGES URBAINS ont constitué le temps fort de cette mission ; en travaillant deux objectifs :

- Transmettre à l'AMGT la méthodologie d'élaboration des CADRAGES URBAINS de façon à permettre à l'équipe d'être autonome dans leur production.
- Etablir la liste des CADRAGES URBAINS à réaliser en 2020, les hiérarchiser (priorisation en fonction des projets à venir) et proposer un échéancier.

1. STABILISER LA NOTE METHODOLOGIQUE ET LA TESTER

Une note méthodologique³ d'élaboration des CADRAGES URBAINS, produite par UrbaLyon, a été partagée avec l'AMGT, et stabilisée suite à la mission.

Elle a ensuite été directement testée en co-élaborant deux CADRAGES URBAINS ; l'un concernant un équipement scolaire à Grand Est, l'autre un CMUA à Tanghin.

Cette mise en situation de l'outil s'est avérée très instructive ; permettant à l'équipe de l'AMGT de s'en saisir et d'infléchir les orientations d'aménagement pour ces deux équipements.

2. LISTER ET HIERARCHISER LES CADRAGES URBAINS 2020

L'année 2020 amorçant une phase 'opérationnelle' avec la réalisation de nombreux équipements publics dans les Centres Secondaires (en Régie ou via Prestataire), il est apparu nécessaire de fixer un calendrier d'élaboration des CADRAGES URBAINS qui guideront les équipes de conception.

Notons également que les tènements privés stratégiques doivent faire l'objet d'un CADRAGE URBAIN.

A ce titre, le tènement ENAREF et celui du Musée, de la centralité Grand Est, ont pu être évoqués avec l'AMGT et la nécessité d'un CADRAGE URBAIN s'est imposée pour chacun.

→ **Vigilance** : L'élaboration des CADRAGES URBAINS doit être discutée avec les Services Techniques Municipaux concernés qui pourront apporter des éléments de fond nécessaires à leur rédaction.

De même, les résultats très probants obtenus par les travaux de la « Pépinière Urbaine⁴ », pilotés par la Direction Suivi environnement et social, sont de nature à alimenter intelligemment la programmation.

→ **Les suites** : L'AMGT, et plus précisément Brice GYNGANI - Chef de projet équipements, pilote la production des CADRAGES URBAINS, avec l'appui de UrbaLyon qui reste en back office (relecture ...), sur la base du calendrier établi (qui reste à valider par l'AMGT).

Par ailleurs, l'AMGT poursuit le dialogue avec les propriétaires des tènements ENAREF et du Musée de façon à élaborer, à terme, un CADRAGE URBAIN qui articule, dans un souci d'intérêt général, prérogatives de la ville & attentes du propriétaire.

Depuis la mission, l'AMGT a réalisé 4 CADRAGES URBAINS sur la centralité Grand Est. Ils sont en cours de stabilisation après échanges avec UrbaLyon :

- Centre d'Eveil et d'Education Préscolaire (CEEP) / quartier Wayalghin.
- Lycée Municipal et Maison des Savoirs / quartier Wayalghin.
- Groupe scolaire public / quartier Dassasgho.
- Pôle sportif et valorisation de ses franges / quartier Dassasgho.

Pour rappel, le CADRAGE URBAIN est un outil pré-opérationnel, fixant pour la Collectivité les principes d'aménagement du futur projet d'équipement, et destiné à guider les concepteurs dans son élaboration ; il doit à ce titre être annexé aux TDR de conception du projet d'équipement.



Construction de mobilier (banc, étagères) dans le cadre de la réhabilitation d'une bibliothèque.

DIFFERENTES PRODUCTIONS issues du dispositif « Pépinière Urbaine » - Centralité Tampouy

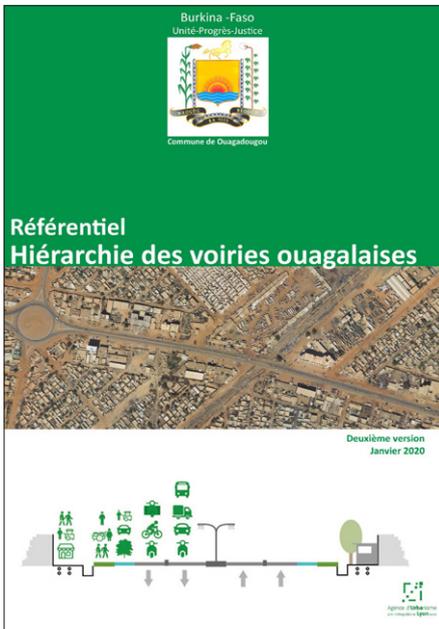


Construction de terrains de pétanque

3. Cf. Annexes : Note méthodologie CADRAGES URBAINS

4. L'expérimentation 'Pépinière Urbaine' prend fin en avril 2020

C. FINALISER, DIFFUSER ET APPLIQUER LE REFERENTIEL DE VOIRIE



1. FINALISER LE REFERENTIEL DE VOIRIE

Les fiches complémentaires, produites par UrbaLyon cet été ; portant sur « transports en commun en site propre » + « assainissement pluvial », et des compléments sur les dimensions type de chaque élément de voirie, ont fait l'objet d'un débat de fond pour validation AMGT/DIMU d'ici fin décembre 2019.

En l'absence d'un retour formel de ces derniers, il a été convenu de stabiliser cette deuxième version du REFERENTIEL DE VOIRIE en l'état pour activer la phase suivante ; sa diffusion et son application.

► Le nouveau REFERENTIEL DE VOIRIE a été officiellement transmis par UrbaLyon aux Partenaires le 31 janvier 2020.

2. DIFFUSER ET APPLIQUER LE REFERENTIEL DE VOIRIE

Il a été discuté la démarche à mettre en place pour garantir une diffusion optimale du REFERENTIEL DE VOIRIE à l'ensemble des acteurs de l'urbain travaillant sur la voirie afin de les sensibiliser à l'usage de ce nouvel outil.

Il a été arrêté le principe d'une présentation officielle organisée sous forme d'Atelier de restitution, qui pourrait se tenir en deux temps ; le premier à l'adresse des différentes Maîtrises d'Ouvrages (villes, Etat...), le second ouvert aux opérateurs privés (concepteurs, BET...).

La stratégie de diffusion reste à stabiliser par la Direction des Infrastructures et de la Mobilité Urbaine (DIMU) qui endosse le rôle de Pilote.

Quant à son application/utilisation, le REFERENTIEL DE VOIRIE, sera systématiquement joint au dossier des Appels d'Offres d'aménagement de voirie.

► A titre d'exemple, le projet de la Rue des Archives (centralité Grand Est) a été soumis au REFERENTIEL DE VOIRIE. Cette confrontation a permis de réajuster le projet en tenant compte des prérogatives formulées dans le REFERENTIEL DE VOIRIE.

→ **Vigilance** : Le REFERENTIEL DE VOIRIE est avant tout un guide pour la Collectivité qui lui permet d'engager un dialogue constructif avec le concepteur du projet voirie, sur la base des objectifs portés par le Référentiel.

Dit autrement, il ne s'agit pas d'un document normatif mais d'un outil souple & agile auquel se référer et qui peut s'adapter, le cas échéant, selon le contexte urbain.

→ **Un outil évolutif** : Le REFERENTIEL DE VOIRIE n'est pas figé dans le marbre et peut naturellement évoluer au fil du temps en fonction des retours liés à son usage.

C'est un document 'vivant' pouvant évoluer de façon itérative au fil du temps en fonction de nouvelles problématiques d'aménagement de voirie qui ne manqueront pas d'émerger.

Il a été ainsi convenu d'en faire un 1er bilan fin 2020/début 2021 après 1 an de pratique, et l'amender le cas échéant.

→ **Les suites** : La DIMU, qui a en charge le pilotage de la diffusion du REFERENTIEL DE VOIRIE, doit arrêter la stratégie de diffusion et la mettre en œuvre.

UrbaLyon reste mobilisable en appui AMO pour l'organisation de l'Atelier de restitution (acteurs à cibler, préparation des messages...), voire pour y participer (en second rang).

Echéance : 1^{er} trimestre 2020.

D. APPUI A L'ORGANISATION TECHNIQUE DE L'AMGT : ARTICULATION AVEC L'AMO⁵ DU PDDO2

La prestation d'une AMO globale au PDDO2⁶, assurée par un groupement dédié⁷, implique de repositionner UrbaLyon en termes d'appui à l'organisation de l'AMGT dans l'objectif de garantir une bonne complémentarité entre UrbaLyon et le groupement Urbaplan.

Ainsi, il a été défini globalement que :

- UrbaLyon reste 'caution scientifique' en étant le garant de la stratégie/des orientations, formulées dans les Plans Guides et Cadres Urbains, relayées dans les documents pré-opérationnels (TDR...)
- Urbaplan gère les aspects plus techniques des procédures (dossiers d'investissements, passation de marchés, suivi-évaluation...)

S'agissant de la mise en place d'outils techniques de suivi des projets :

- UrbaLyon accompagne l'AMGT dans la production de 'Fiche projet' ; document synthétique permettant une prise de connaissance rapide et globale du projet au temps 0 (démarrage) du projet ... pour le maire de Ouagadougou ou un Directeur d'un Service Technique Municipal par exemple
- Urbaplan met en place un 'Monitoring des projets' ; outil beaucoup plus dynamique et technique qui permet un suivi au plus près, et en temps réel, de l'actualité de la mise en œuvre du projet

→ **Les suites** : UrbaLyon transmet (échéance : 1er trimestre 2020) à l'AMGT le canevas type de cette 'Fiche projet' aux différentes Directions de l'AMGT qui auraient à s'en saisir pour renseigner leurs projets. La production des 'Fiches projets' revenant aux Directions, Séverin KABORE assurant la coordination.

5. 7. Groupement Urbaplan/IrisConsulting

6. Prestation AMO sur l'organisation et la gestion financière de l'outil AMGT pour la mise en œuvre du PDDO2 / Démarrage fin septembre 2019

POUR CONCLURE

Cette mission très axée Centres Secondaires (Composante 1) marque une étape dans le processus d'évolution de la ville de Ouagadougou vers un fonctionnement polycentrique ; 2020 sera l'année :

- d'une mise en visibilité de la politique publique de développement urbain de la ville avec une communication aux acteurs de l'urbain (et Société Civile ?) de la stratégie des Centres Secondaires et des axes de projets développés pour 3 d'entres-eux (Tampouy, Grand Est, Tanghin)
- d'une accélération des projets d'équipement, directement liés à l'émergence des Centres Secondaires, en s'appuyant sur des CADRAGES URBAINS contextualisés
- d'une mise en opérationnalité du REFERENTIEL DE VOIRIE

Cette dynamique d'ensemble, articulant Stratégie et Opérationnalité, implique de repenser /clarifier le rôle des acteurs publics locaux pour une efficacité optimale dans la conduite de projet.

Ainsi, l'AMGT se repositionne sur sa mission première de mise en œuvre des projets, laissant le champ aux Services Technique Municipaux (DPPE, DUFC, DIMU) de se réappropriier et de porter la stratégie urbaine de la ville.

Enfin, en complément d'information, Fanny DESAINTEJEAN a participé du 2 au 5 décembre 2019 (Ouagadougou), à la demande de l'AFD et de la Métropole de Lyon, à l'Atelier de capitalisation sur l'accompagnement de l'AFD à la Mairie de Ouagadougou.

Cet Atelier visait un double objectif : Nourrir la réflexion des acteurs des PDDO 1 et 2, pour améliorer leurs pratiques à venir, et capitaliser sur ce retour d'expériences afin d'alimenter les contributions à venir dans le cadre du sommet Afrique-France « Ville durable » (juin 2020).

ANNEXES

- Programme de la mission
- Test maquette PLAN GUIDE Grand Est
- Note méthodologie CADRAGES URBAINS



Programme de mission UrbaLyon/Métropole de Lyon DU 11 au 15 novembre 2019

HEURE	OBJET	SERVICE
Lundi 11 novembre 2019		
8 ^h 00 ^{mn} – 12 ^h 30 ^{mn}	<u>REUNION DE CADRAGE : DEROULE DE LA SEMAINE</u> <u>VISITES TERRAIN :</u> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Tanghin ▪ Grand Est ▪ Tampouy ▪ Ouaga Inter ▪ Ouaga Ouest 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Direction des Opérations / Service EP ▪ AFD
13 ^h 30 ^{mn} – 16 ^h 30 ^{mn}	<u>PLAN GUIDE TAMPOUY + GRAND EST + TANGHIN :</u> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Présentation et validation de la proposition, produite par UrbaLyon, d'une maquette pour une version synthétique & communicante des plans guides des centres secondaires Grand Est et Tampouy et Tanghin ▪ Préparation d'une restitution des plans guides communicants pour début 2020 aux élus, aux services de la Mairie, et services de l'Etat en vue de leur partage et appropriation 	Direction des Opérations / Service EP

HEURE	OBJET	SERVICE LIEU
Mardi 12 novembre 2019		
journée	<p>CADRAGE URBAIN : Transfert méthodologie</p> <p>Amorce de production des fiches de cadrages urbains d'équipements de centres secondaires Tampouy et Grand Est (la production finale revenant à l'AMGT)</p> <p>NOUVEAUX BESOINS FORMULES : Réflexions sur l'aménagement de la centralité de Ouaga Inter pour laquelle des réflexions sont en cours avec l'AMO-PDDO2</p>	Direction des Opérations / Service EP
Mercredi 13 novembre 2019		
8 ^h 00 ^{mn} – 12 ^h 30 ^{mn}	<p>MONITORING DES PROJETS :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Données urbaines ▪ Test du tableau de bord de suivi des projets élaboré en juillet avec UrbaLyon avec pour objectif de stabiliser cet outil et viser une pleine opérationnalité dès 2020 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Direction des Opérations ▪ Direction du Suivi Evaluation ▪ Direction du Suivi Environnement et Social ▪ DPPE
13 ^h 30 ^{mn} – 16 ^h 30 ^{mn}	<p>REFERENTIEL DE VOIRIE :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Validation du Référentiel de Voirie (cf. 2 nouvelles fiches transmises en juillet 2019 (site propre TC + Assainissement) ▪ Confrontation du Réf de Voirie au projet de la Rue des Archives ▪ Préparation (identification des acteurs, messages...) de l'Atelier (pour 2020) de diffusion du Référentiel de Voirie aux acteurs de l'urbain travaillant sur la voirie afin de les sensibiliser sur ce nouvel outil <p>NOUVEAUX BESOINS FORMULES : Point d'échanges sur l'accessibilité à la gare de Tampouy</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Direction des Opérations / Service Voirie ▪ DGSTM/DIMU
Jeudi 14 novembre 2019		
8 ^h 00 ^{mn} – 12 ^h 00 ^{mn}	Retour expérimentation Pépinière Urbaine	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Direction du Suivi Environnement et Social ▪ GRET
13 ^h 30 ^{mn} – 16 ^h 30 ^{mn}	Rencontre d'échanges AMGT/AMO-PRRO2/UrbaLyon sur l'appui à l'organisation technique de l'AMGT	Tous les acteurs concernés
Vendredi 15 novembre 2019		
8 ^h 00 ^{mn} – 12 ^h 00 ^{mn}	<p>CADRAGE URBAIN :</p> <p>Perspectives à donner pour l'Urbanisme négocié (ENAREF et Musée)</p>	Direction des Opérations / Service EP
13 ^h 30 ^{mn} – 16 ^h 30 ^{mn}	<ul style="list-style-type: none"> ▪ BILAN DE LA SEMAINE ▪ PERSPECTIVES PROGRAMME DE TRAVAIL 2020 	Tous les acteurs concernés

Plan guide pour le GRAND EST SLOGAN A TROUVER + logo Chorem

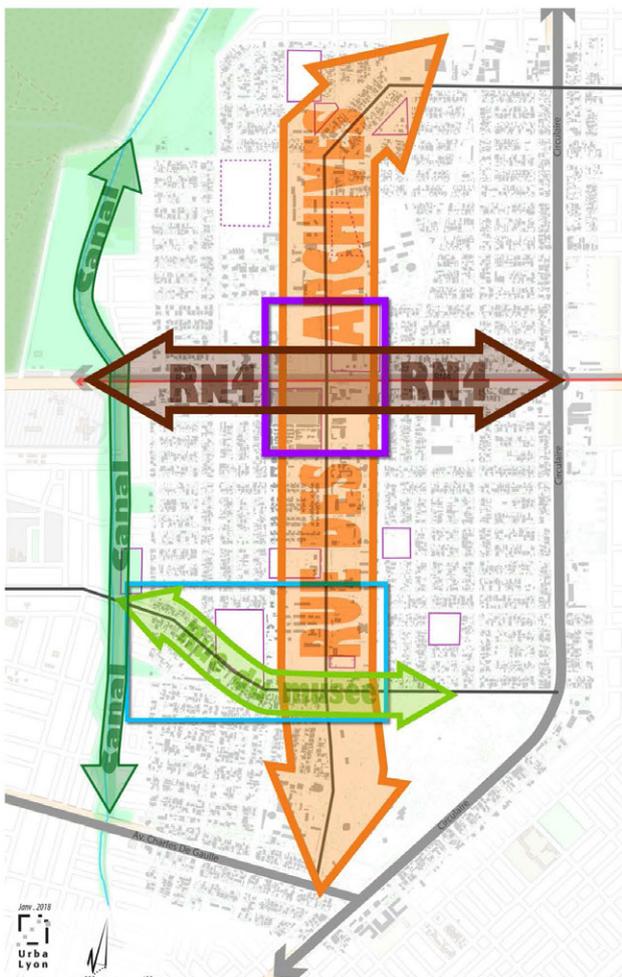


Objectifs du Plan Guide

- Articuler l'ensemble des dimensions et des investissements programmés du PDDO2
- Assurer la qualité des interfaces entre les différents projets d'équipements et de voiries (composition urbaine, accès, paysage urbain, espaces publics...)
- Servir d'outil de cadrage et de partage des objectifs entre tous les acteurs
- Instruire les arbitrages politiques

Investissements prévus au PDDO2 :

- aménager 6 sections de voiries
- réconfigurer et améliorer le marché et la Gare
- créer 3 équipements scolaire (dont un lycée)
- créer 2 équipements de santé
- créer 3 équipements sportifs
- créer 2 équipements socioculturel (dont Remdogo 2)



AXES stratégiques pour le grand Est

- Affirmer la RN4 comme l'axe des flux et la vitrine de l'économie du quartier .
- Faire de la rue des Archives «la colonne vertébrale» du quartier privilégiant les usages et usagers pour améliorer la qualité du cadre de vie .
- Faire du carrefour RN4/rue des archives la porte d'entrée du Grand Est , en facilitant tout les accès et les usages présents.
- Valoriser le canal comme élément structurant du paysage du quartier, aux usages multiples : loisirs , sports, maraichage, gestion de l'eau ... ainsi que son lien vers le Parc Bangré Wéogho
- Utiliser l'aménagement de la rue du Musée National pour valoriser le quartier et affirmer la polarité scolaire existante

> sur l'ensemble du secteur et tout au long du projet :

- Attirer et encadrer l'investissement privé qui accompagnera les investissements publics

AXE 1 : La rue des Archives devient la colonne vertébrale du quartier

Aujourd'hui :



Demain :

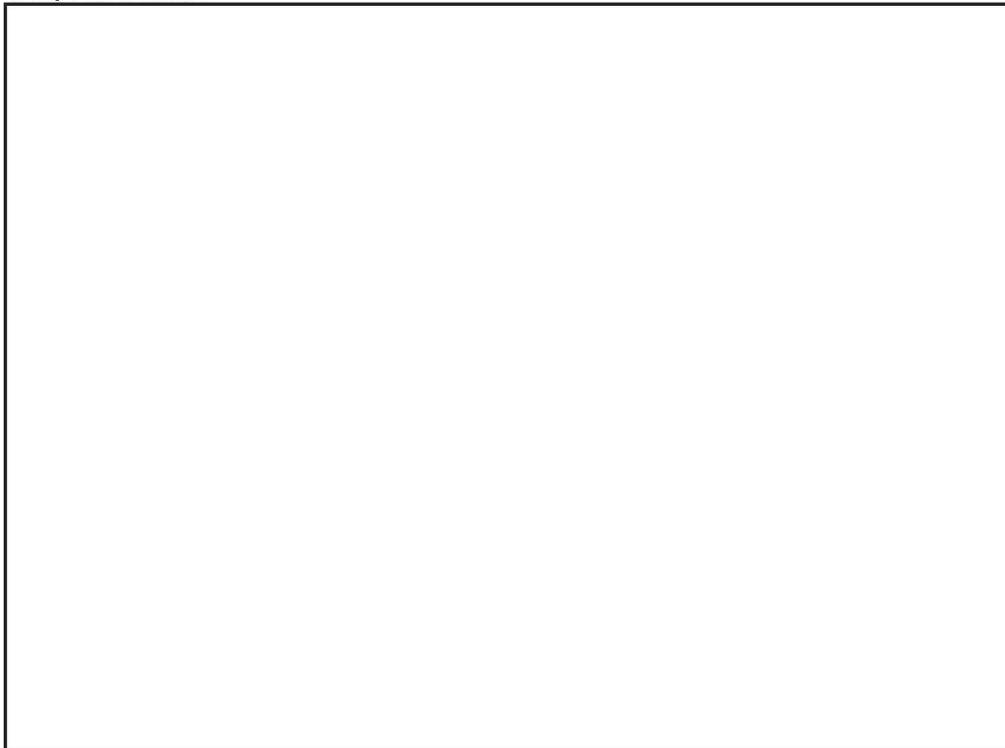


- > Bitumage de la voie
- évolution du profil selon les séquences traversée
- > Alignement des nouveaux bâtiment
- > Accès aux équipements facilité
- > Parking adaptés aux activités riveraines
- > Cheminements piéton ombragé

illustration a faire !!!

AXE 3 : le Canal

Aujourd'hui :



Demain :

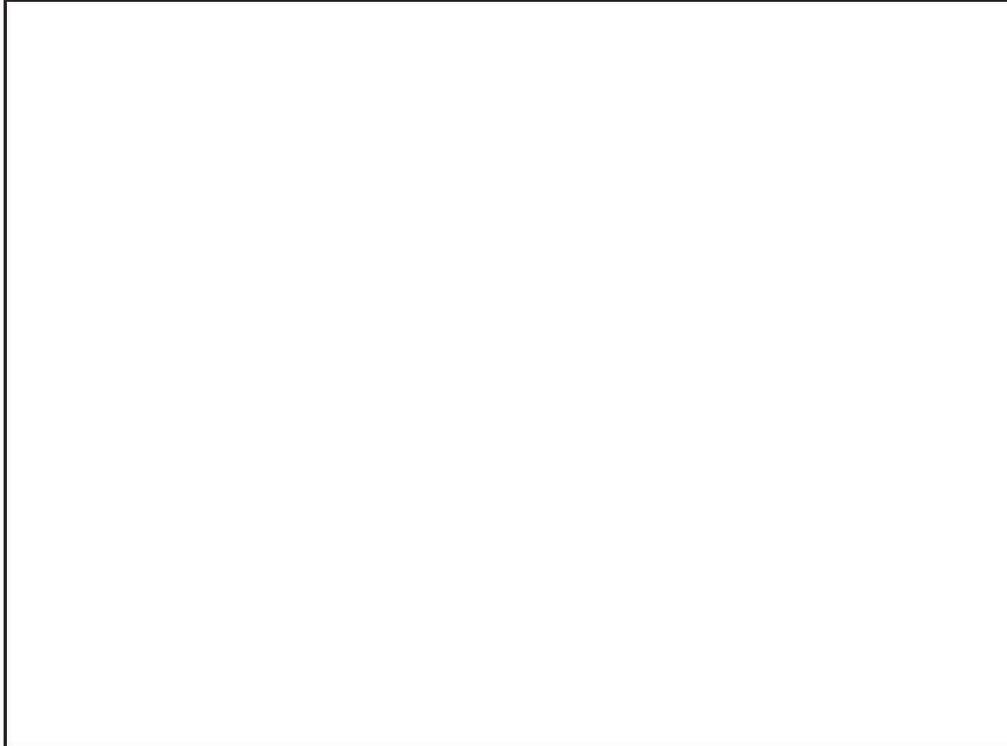


- > actions
- > actions
- > actions
- > actions

illustration à faire !!!

AXE 4 : **la rue du musée et le pole éducatif ...**

Aujourd'hui :



Demain :

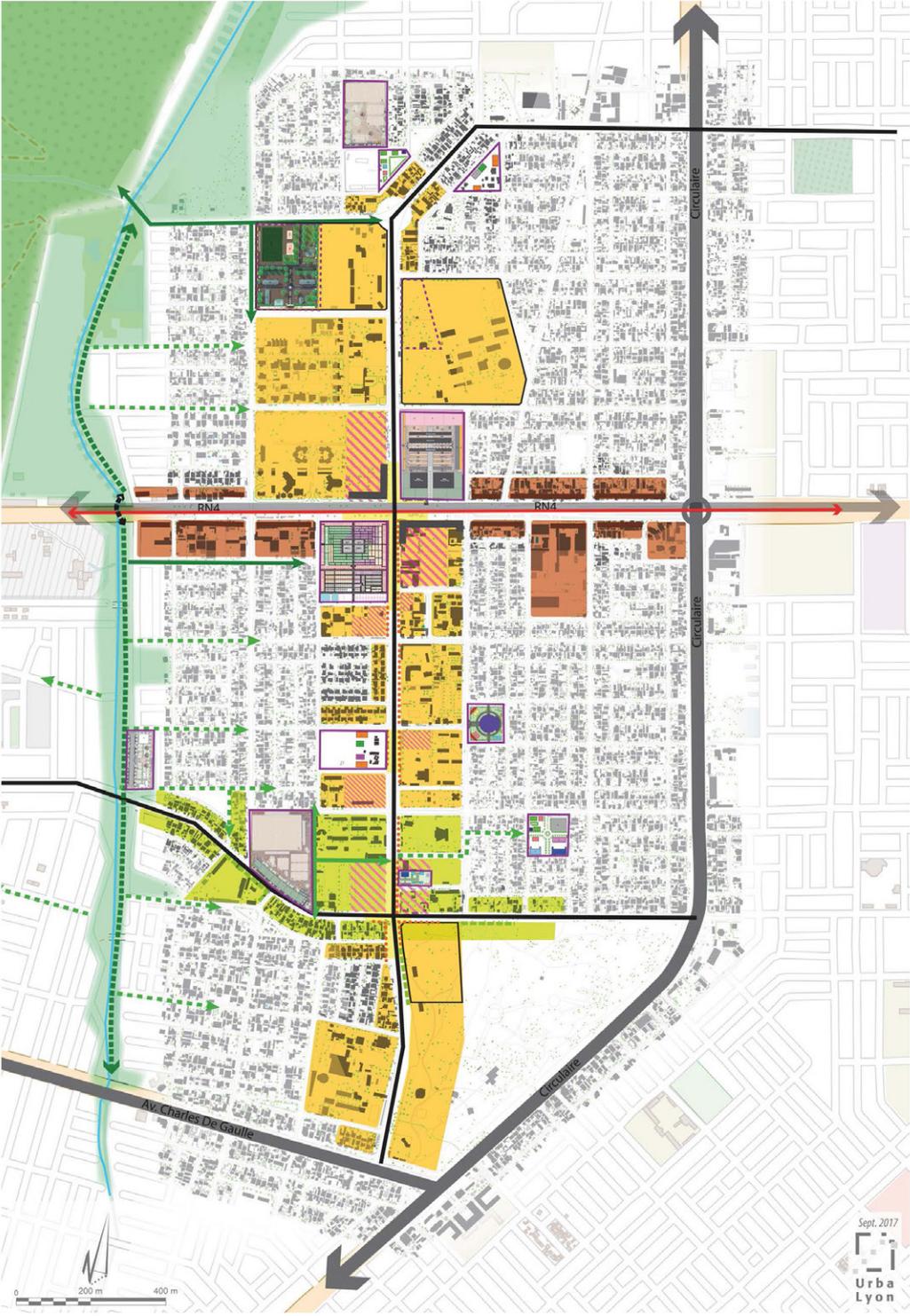


- > actions
- > actions
- > actions
- > actions

illustration à faire !!!

Plan guide pour le GRAND EST

Plan détaillé des orientations à suivre pour le Plan Guide :



-
-
-
-
-
-
-
-
-
-
-
-
-
-
-
-
-
-
-





Commune de Ouagadougou

AMGT

NOTE METHODOLOGIQUE

ELABORATION D'UN « CADRAGE URBAIN »

Du PLAN GUIDE au PROJET en passant par le CADRAGE URBAIN, une articulation en 3 étapes :

Le **PLAN GUIDE** fixe les grandes orientations du développement de la centralité secondaire_

- Approche prospective
- Cap global
- Echelle du quartier
- Elaboration : Maîtrise d'Ouvrage (services ville / AMGT)

Le **CADRAGE URBAIN** fixe les principes d'aménagement ... en déclinant les orientations du Plan Guide_

- Approche pré-opérationnelle
- Principes d'aménagement (invariants)
- Echelle de l'îlot ou du tènement, et de son environnement immédiat
- Elaboration : Maîtrise d'Ouvrage (services ville / AMGT)

Le **PROJET** traduit les principes d'aménagement ... formulés dans le CADRAGE URBAIN_

- Approche opérationnelle (APS)
- Plan masse (plusieurs scénarios possibles)
- Echelle de l'îlot ou du tènement
- Elaboration : BET concepteur (sur base de TDR établis par la MO)

Un CADRAGE URBAIN c'est quoi ?

Le CADRAGE URBAIN est un outil pré-opérationnel, fixant pour la Collectivité les principes d'aménagement du futur projet d'équipement, et destiné à guider les concepteurs dans son élaboration ; il doit à ce titre être annexé aux TDR de conception du projet d'équipement.

Fiche type de CADRAGE URBAIN :

Contexte : La connaissance du site_

La bonne connaissance du site est un préalable indispensable avant l'élaboration du Schéma de Cadrage Urbain → **Pratiquer une marche exploratoire sur le site et ses abords :**

- **Relever toutes les informations de connaissance du site** (voie bitumé, équipement présent, projet en cours, trame paysagère existante...)
- **Consigner ces informations : dans un bloc note + sur un plan** (base OSM ou google)
- **Faire des photos**

Objectifs urbains affichés dans le Plan Guide_

Rappeler les orientations du Plan Guide du quartier dans lequel sera implanté l'équipement.

Programme à réaliser_

La définition du programme doit tenir compte :

- Des investissements prévus dans le PDDO2
- Des besoins des futurs usagers et gestionnaires
- Des préconisations issues de la phase d'expérimentation « pépinière urbaine », le cas échéant

Avertissement :

Le CADRAGE URBAIN peut être amené à revisiter les éléments de projets (Programme / Plan masse) préalablement formulés dans l'étude de faisabilité réalisée pour calibrer les investissements du PDDO2 (février 2018).

Principes d'aménagements_

● SCHEMA DE CADRAGE URBAIN_

Les principes d'aménagement s'expriment sous la forme d'un schéma, accompagné de sa légende. Ils doivent prendre en compte (autant que possible) les items suivants :

Composition urbaine / Morphologie :

Précisions s'attachant à l'organisation des volumes.

- ⇒ Quelle organisation spatiale pour les bâtiments ?
Implantation sur rue (constitution d'une façade structurante...) / Implantation cohérente des différents éléments du programme / Implantation tenant compte des vents dominants et des enjeux de confort thermique (ensoleillement naturel, ventilation naturelle...)
- ⇒ Quelle emprise au sol ?
Répartition entre les espaces bâtis et les espaces vides-paysagers / Usages des espaces vides
- ⇒ Quelle ambition pour la qualité architecturale ?
Un bâtiment signal / Un bâtiment intégré au tissu urbain existant
- ⇒ Quelles hauteurs ?

Végétal / Plantation / Paysage :

Précisions concernant des traitements et aménagements particuliers pour la mise en valeur ou la création d'espaces paysagers.

- ⇒ Valoriser/Renforcer une structure végétale existante ?
- ⇒ Créer une structure végétale (nouveaux arbres...) ?
- ⇒ Quelle gestion des espaces végétalisés ?
- ⇒ Préserver des points de vue intéressants (élément architectural, grand paysage...) ?

Déplacements / Stationnement / Accès :

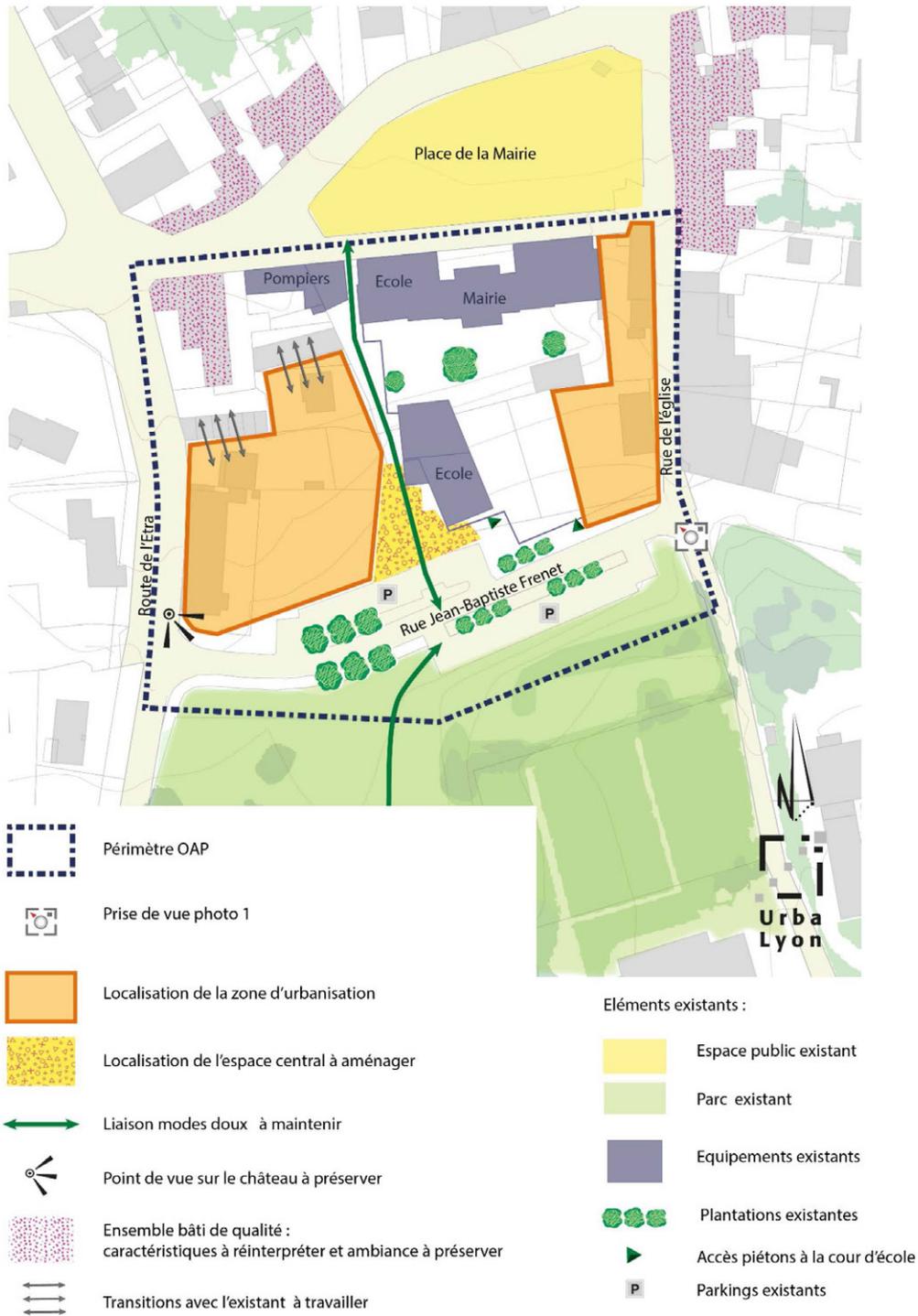
Précision concernant les caractéristiques des voies, les accès à privilégier, les parcours de liaisons douces, le positionnement et l'emprise du stationnement (positionnement, capacité).

- ⇒ Quels sont les accès ?
Principaux, secondaires / Tous modes ou réservés (VP, moto, vélo, piéton)
- ⇒ Besoin d'une desserte interne à l'opération ?
- ⇒ Où positionner les stationnements (intérieur ou extérieur à l'opération) ? Stationnements VP + moto + vélo ? Estimation du nb de places pour chacun ?

Réseaux / Energie :

- ⇒ Quelle organisation des réseaux (assainissement, eau, électricité, déchets...) en lien avec le projet ?
- ⇒ Quels objectifs de production d'énergie alternative (solaire...) ?

Exemple d'un Schéma de Cadrage Urbain (source : PLU-H de la Métropole de Lyon)



● **ILLUSTRATIONS DU PROJET** (facultatif)_

Références pour « donner à voir » : photos de projet réalisé ou en cours, idées, inspirations ...

Note de cadrage urbain_ PDDO2_ Ouagadougou_



Equipe projet
Franck **Charlin**
Fanny **Desaintjean**



Agence d'**Urbanisme** de l'aire
métropolitaine **lyonnaise**

Tour Part-Dieu, 23^e étage
129 rue Servient - 69326 Lyon Cedex 03
Tél. 04 81 92 33 00 - Fax 04 81 92 33 10
www.urbalyon.org

Métropole de Lyon, Etat, Département du Rhône, Sepal, Sytral, Epora, Pôle Métropolitain, Communautés d'agglomération Annonay Rhône Agglo, du Bassin de Bourg en Bresse, Porte de l'Isère, Vienne Condrieu agglomération, Communautés de communes de l'Est lyonnais, de la Dombes, de la Vallée du Garon, des Monts du Lyonnais, des Vallons du Lyonnais, du Pays de l'Arbresle, du Pays de l'Ozon, Communes de Bourgoin-Jallieu, de Lyon, de Romans-sur-Isère, de Saint-Priest, de Tarare, de Vaulx-en-Velin, de Vénissieux, de Vienne, de Villeurbanne, Syndicats mixtes des Scot de l'Ouest lyonnais, de la Boucle du Rhône en Dauphiné, des Rives du Rhône, du Beaujolais, du Nord-Isère, du Val de Saône-Dombes, Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, Agence régionale de santé, Caisse des dépôts et consignations, Chambre de commerce et d'industrie de Lyon Métropole, Chambre de métiers et de l'artisanat du Rhône, Grand Lyon Habitat, Lyon Métropole Habitat, Syndicat mixte de transports de l'aire métropolitaine lyonnaise, Syndicat mixte Plaines Mont d'or, Syndicat mixte du Grand Parc Miribel Jonage

Directeur de la publication : **Damien Caudron**
Référént : **Franck Charlin** 04 81 92 33 25 f.charlin@urbalyon.org
Infographie : Agence d'urbanisme